

# Fiche d'utilisation du sol

## Commune de Anderlues

Province: Hainaut  
 Secteur d'aménagement: LA LOUVIERE - SOIGNIES  
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

### Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	358	20,8
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	18	1,0
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	31	1,8
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	2,7	0,2
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	13	0,8
	Terrains à usage industriel et artisanal	41	2,4
	Terrains dévolus au transport	8,4	0,5
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	8,5	0,5
	Bâtiments spéciaux	1,4	0
	Sous-total	481	28,0
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	559	32,5
	Prés et pâtures	465	27,0
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	56	3,3
	Terres vaines et vagues	63	3,7
	Milieus naturels non exploités	2,7	0,2
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	1,5	0
	Sous-total	1.148	66,7
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		91	5,3
<b>Total</b>		<b>1.720</b>	<b>100</b>

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

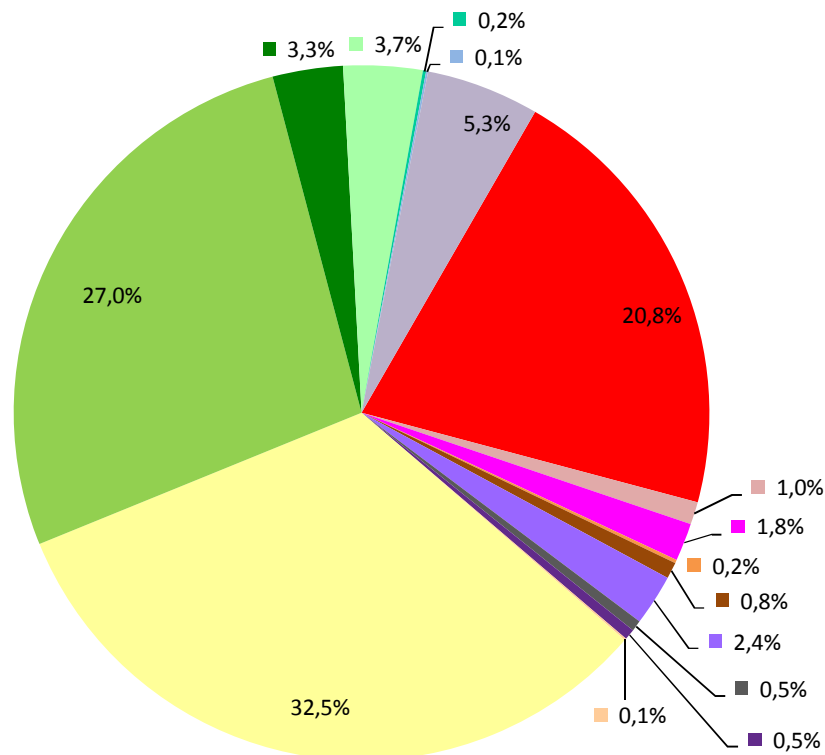
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

## Catégories d'utilisation du sol (2008)

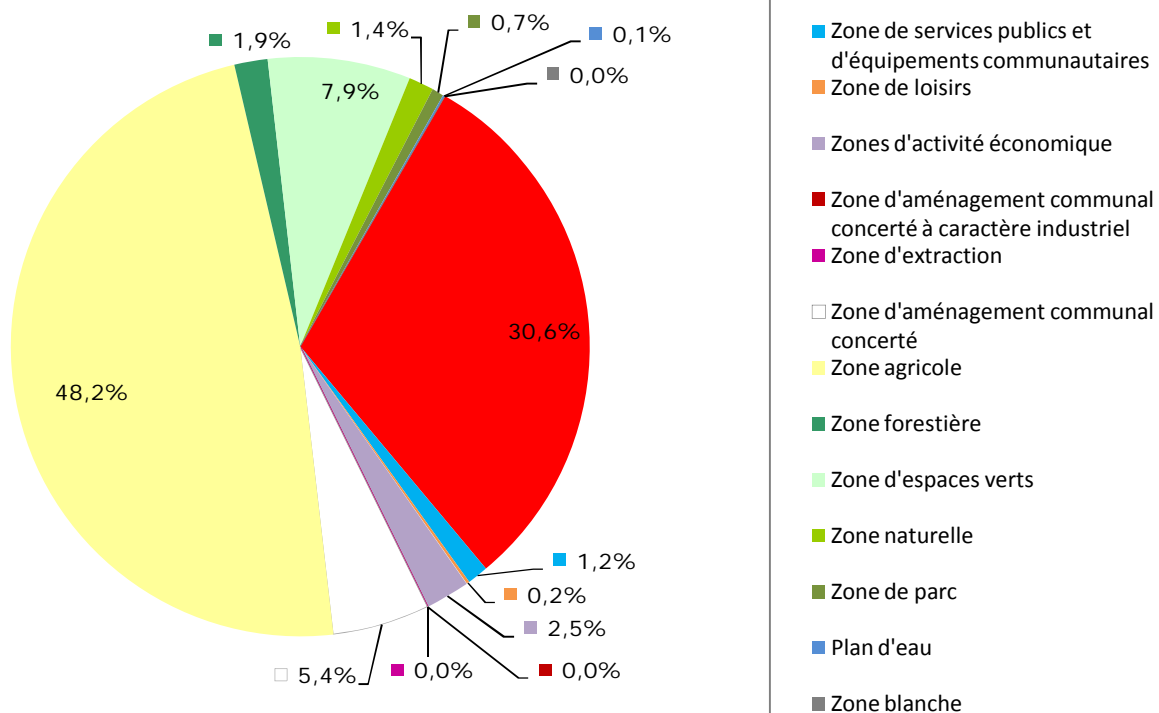


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

## Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	526	30,6
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	20	1,2
	Zone de loisirs	3,0	0,2
	Zones d'activité économique	43	2,5
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	-	-
	Sous-total	592	34,4
Zone d'aménagement communal concerté		93	5,4
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	828	48,2
	Zone forestière	32	1,9
	Zone d'espaces verts	137	7,9
	Zone naturelle	24	1,4
	Zone de parc	12	0,7
	Plan d'eau	1,8	0,1
	Sous-total	1.035	60,2
Zone blanche		-	-
<b>Total</b>		<b>1.720</b>	<b>100</b>

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

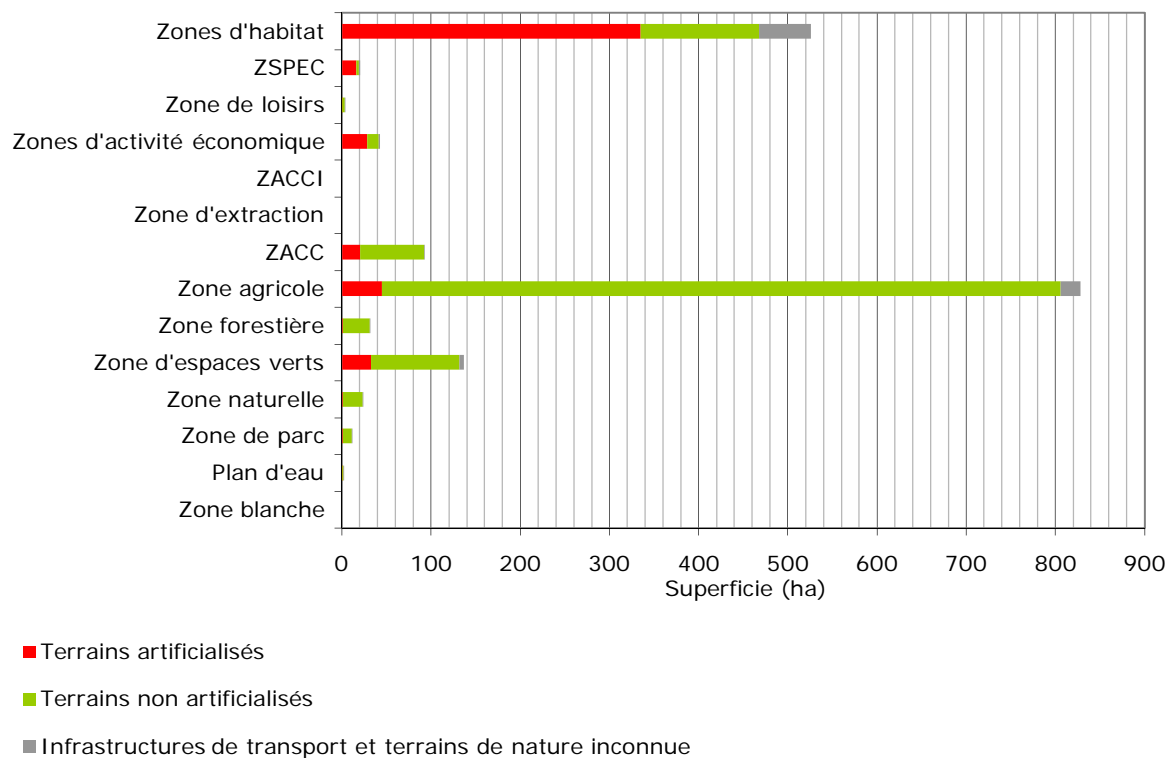
## Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	335	63,7	133	25,3	58	11,0	526
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	16	81,0	3,0	14,6	0,9	4,4	20
	Zone de loisirs	0,4	13,9	2,6	84,5	-	-	3,0
	Zones d'activité économique	28	65,5	13	31,1	1,4	3,4	43
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	-	-	-	-	-	-	-
	Sous-total	380	64,2	152	25,6	60	10,2	592
Zone d'aménagement communal concerté		21	22,3	71	76,6	1,0	1,1	93
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	45	5,4	761	91,8	23	2,8	828
	Zone forestière	0,7	2,3	30	94,9	0,9	2,7	32
	Zone d'espaces verts	33	24,0	99	72,4	4,9	3,6	137
	Zone naturelle	0,8	3,5	23	94,8	0,4	1,7	24
	Zone de parc	1,4	11,8	9,9	85,4	0,3	2,8	12
	Plan d'eau	0,2	11,1	1,6	88,7	-	-	1,8
	Sous-total	81	7,8	925	89,4	29	2,8	1.035
Zone blanche		-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>		<b>481</b>	<b>28,0</b>	<b>1.148</b>	<b>66,7</b>	<b>91</b>	<b>5,3</b>	<b>1.720</b>

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

## Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



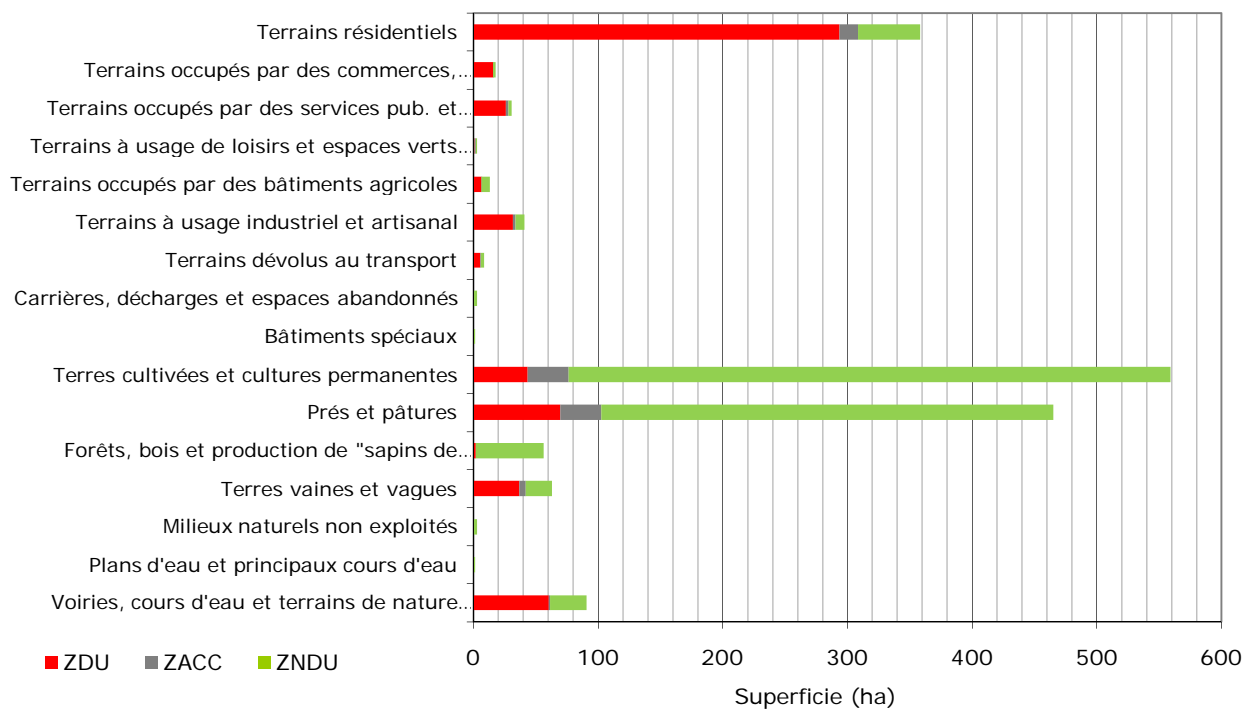
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	293	81,9	15	4,3	49	13,8	358
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	16	89,1	0,2	1,3	1,7	9,6	18
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	26	85,7	1,6	5,1	2,8	9,2	31
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	0,7	25,3	1,2	45,0	0,8	29,7	2,7
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	6,3	48,0	0,1	0,8	6,8	51,2	13
	Terrains à usage industriel et artisanal	32	77,0	2,0	4,9	7,4	18,1	41
	Terrains dévolus au transport	5,5	65,6	0,3	4,0	2,5	30,4	8,4
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-	-	-	8,5	100	8,5
	Bâtiments spéciaux	0,5	38,5	-	-	0,9	61,5	1,4
	Sous-total	380	78,9	21	4,3	81	16,8	481
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	43	7,7	33	5,9	483	86,3	559
	Prés et pâtures	69	14,9	33	7,1	363	78,0	465
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	1,7	3,0	-	-	55	97,0	56
	Terres vaines et vagues	37	58,4	5,3	8,3	21	33,3	63
	Milieux naturels non exploités	0,2	8,4	-	-	2,5	91,6	2,7
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,2	13,6	-	-	1,3	86,4	1,5
	Sous-total	152	13,2	71	6,2	925	80,6	1.148
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		60	66,5	1,0	1,1	29	32,4	91
<b>Total</b>		<b>592</b>	<b>34,4</b>	<b>93</b>	<b>5,4</b>	<b>1.035</b>	<b>60,2</b>	<b>1.720</b>

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).